



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

SC-07(15)

Accès privilégiés aux réseaux

Juill. 2026



Sécurité des communications et des systèmes

System and Communications Protection

SC-07(15) – Accès privilégiés aux réseaux (PbM-)

Énoncés :

Acheminer tous les accès réseau privilégiés par l'intermédiaire d'une interface gérée spécialisée aux fins de contrôle des accès et de vérification.

Responsable : Aucun

Discussion :

L'accès privilégié offre une plus grande accessibilité aux fonctions du système, dont les fonctions de sécurité. Les adversaires tentent d'obtenir un accès privilégié aux systèmes au moyen d'un accès distant pour causer des répercussions négatives sur la mission ou les activités, comme exfiltrer l'information ou mettre hors fonction une capacité de système essentielle. Acheminer toutes les requêtes d'accès réseau privilégiés par l'intermédiaire d'une interface gérée spécialisée permet de limiter davantage l'accès privilégié à de plus amples contrôles d'accès et de vérification.